



Les quais se poursuivent en aval du pont : rampe d'accès à la rivière.

IVR26\_20172100266NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation